

Séance du :

15/04/2021

Date de la convocation :
07 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2021 _ 25	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	10	10	8

L'an deux mille vingt et un et le quinze avril à 10h00,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – CAMOIN Yves – GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine –
LAUGIER Lucette - LUCAS Aurore et TROIN François

Absents excusés : M. AUE Pierre et BIGHETTI de FLOGNY Charles

Secrétaire de séance : GAYMARD Marie-José

OBJET : Budget Primitif de l'année 2021

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,
- Vu le compte administratif pour l'exercice 2020 approuvé par délibération du Conseil Municipal du 20/03/2020,
- Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982),

Monsieur le Maire expose le contenu du budget et résume les orientations générales du budget.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- **Adopte** le budget primitif de l'exercice 2021 arrête comme suit :

	DÉPENSES en Euros	RECETTES en Euros
	Section fonctionnement	
Résultat reporté	0,00	944 729,83
Crédits reportés	0,00	0,00
Crédits nouveaux	1 183 373,00	238 643,17
Total de la section	1 287 636,00	1 287 636,00
	Section investissement	
Résultat reporté	0,00	531 321,46
Crédits reportés	790 995,36	170 182,41
Crédits nouveaux	219 341,64	308 833,13
Total de la section	1 010 337,00	1 010 337,00
TOTAL GÉNÉRAL	2 193 710,00	2 193 710,00

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 15 AVR. 2021
et publication le: 15 AVR. 2021
Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

